

Procès-verbal du Conseil Municipal 13/01/2023

Le 13/01/2023, à 18heures, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie sous la présidence de M. FILZ Roland, maire.

Date de la convocation : 20/12/2022

Présents : Mme BALZ Noémie , M. FILZ Roland, Mme GUION Denise, Mme HALLEUR Cécile , Mme OTTOGALLI - GILLES Karine

Secrétaire de séance: Mme GUION Denise

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1 - Arrêt du procès-verbal du précédent conseil municipal
- 2 - Construction du local technique à Escoulin
- 3 - Réfection des voiries
- 4 - Aménagement de la mairie
- 5 - Avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal
- 6 - Éclairage public
- 7 - Questions diverses

Voeux du maire : les élus présentent leurs meilleurs vœux aux habitants.

L'ensemble des élus du conseil municipal adressent leurs sincères condoléances aux parents, à sa soeur et à son frère ainsi qu'à toute la famille de Boris Abisset.

1- Arrêt du procès-verbal du précédent conseil municipal

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 novembre 2022 est arrêté à l'unanimité.

2 - Construction du local technique à Escoulin

L'entreprise Lebrat a achevé la construction du local technique à Escoulin. La porte et la peinture reste à faire. Ce local servira notamment au stockage des bancs et tables appartenant au Bec Pointu. Il pourra également être utilisé par les autres associations de la commune selon leurs besoins.

3 - Réfection des voiries

-Chemin des Granjons - VC n°11 : l'entreprise Bouvat a passé le grader. Le revêtement de bitume sera posé après l'hiver. Pour mémoire, le coût de cette réfection s'élève à 18 804 euros TTC.

-Chemin des Villards - VC n°17 : différentes entreprises ont été contactées. Nous sommes en attente de recevoir l'ensemble des devis demandés. Parallèlement nous avons rencontré Madame Vieux-Melchior de la CCVD pour le montage financier de cette opération d'investissement. Nous consultons également le Département pour vérifier l'éligibilité de ce projet au programme d'aide de voirie "projet de voirie structurant". Les travaux seront peut-être réalisés cette année.

Il est rappelé que la commune perçoit depuis cette année une dotation départementale de voirie de 19 678 euros. Auparavant cette dotation s'élevait à 12 922 euros. L'augmentation de l'aide du département s'élève à 6 756 euros.

4 - Aménagement de la mairie

Ce point est annulé.

5 - Avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal

Une conférence des maires est organisée le 17 janvier à la CCVD au sujet de l'avis de l'Etat sur le Projet d'aménagement et de développement durable. Les enveloppes urbaines des communes seront également présentées.

6 - Eclairage public

Les élus ont rencontré Monsieur Plaît du SDED, compétent en matière d'éclairage public.

Les horloges d'Escoulin ont été modifiées : extinction à 21 heures et pas d'éclairage public le matin.

A Eygluy, l'éclairage est éteint (23h sur l'arrêté). Il faudrait modifier l'éclairage du soir à 17h mettre plus tard ?.

7 - Questions diverses

-Échange parcellaire pour régulariser l'emprise du CR 1 entre la commune et Mme et M Gonthier-Balz: le dossier avec plan et le registre d'observation du public seront mis à disposition du public en mairie du 24 janvier au 25 février 2023 aux horaires d'ouverture du secrétariat de mairie. Le coût de la procédure est pris en charge pour moitié par la commune.

- Urbanisme: une demande de permis de construire numéro PC026126D0001 a été déposée le 10 janvier 2023.

- Salle René Barnier: le Club intergénérationnel de Beaufort sur Gervanne a demandé à pouvoir utiliser la salle gracieusement pour une réunion de son bureau. La salle étant hors gel, et compte-tenu du coût du chauffage, une réponse défavorable a été apportée à cette demande.

-Cimetière d'Escoulin : les racines empiètent sur de futurs emplacements. 3 places sont encore disponibles.

Prochaine réunion du conseil municipal : le vendredi 3 février 2023.

La séance est levée à 19h50.

La secrétaire,
Denise Guion

le maire,
Roland Filz

